

## Article

---

« Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial »

Catherine Bonvalet et Éva Lelièvre

*Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 2, 1995, p. 177-190.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001076ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial



CATHERINE BONVALET et ÉVA LELIÈVRE

---

Les changements qui se sont opérés depuis plusieurs décennies dans la société ont conduit un certain nombre de chercheurs à réfléchir sur les outils et catégories d'analyses qui permettent d'appréhender la « nouvelle morphologie sociale ». Dans le domaine de la famille, la démographie dispose d'une gamme d'outils et de concepts traditionnels qui sont nécessaires pour décrire l'évolution des structures familiales, mais qui rencontrent néanmoins certaines limites lorsque l'on veut saisir la réalité familiale.

Dans la majorité des analyses économiques et socio-démographiques, le concept de ménage est l'élément clé qui permet aux statisticiens, démographes et économistes de relier les domaines de la famille à ceux de la consommation, du logement ou de l'équipement. *A priori*, l'utilisation du concept de ménage pouvait ne poser aucun problème, on ne « discute pas l'indiscutable », comme l'écrit Alain Desrosières (1993). Néanmoins, dès que l'on essaie d'élaborer une approche dynamique des nouvelles configurations socio-démographiques, l'ambiguïté et les limites des concepts de famille et de ménage apparaissent clairement, entraînant une tension entre les données disponibles, l'opérationnalité des catégories d'analyse et leur flou conceptuel, voire sémantique. Alain Desrosières a bien décrit cette tension : « l'espace de l'information statistique est particulièrement significatif si on souhaite étudier ce qui rend à la fois possible et impossible un espace public<sup>1</sup>. La tension entre le fait que cette information prétende être une référence du débat, et que, cependant, elle puisse toujours être remise en cause et devenir ainsi l'objet du débat, porte en elle une des difficultés majeures pour penser les conditions de possibilité d'un tel espace. »

Dans la littérature socio-démographique, on dispose de deux concepts : ménage et famille, pour appréhender les configurations familiales. Même si dans la période d'après-guerre, la notion d'identité famille-ménage a revêtu son sens le plus fort à travers l'émergence d'un modèle familial unique, la famille nucléaire, cette dernière s'ajustant alors parfaitement à l'unité statistique ménage, ces deux concepts nous paraissent actuellement inadaptés. D'une

---

1. A. DESROSIÈRES (1993) définit « l'espace public en tant qu'espace à l'intérieur duquel les questions de la cité peuvent être soumises à un débat public, a partie liée avec l'existence d'une information statistique accessible à tous ».

part, ils ne sont pas à même de saisir ce qui se passe réellement « du côté des familles », c'est-à-dire de décrire les stratégies de mobilité et de reproduction sociale mises en œuvre au sein de la parenté. D'autre part, le fait que la famille soit définie en France (et dans beaucoup d'autre pays) dans le recensement à partir de la co-résidence a introduit et fait perdurer l'ambiguïté entre ménage et famille<sup>2</sup>.

Comme l'a rappelé Jean-Louis Flandrin : au XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, « le concept de famille était écartelé entre l'idée de co-résidence et l'idée de parenté que l'on trouve soudées dans la définition devenue la plus courante aujourd'hui. Le mot évoquait, en effet, beaucoup plus fréquemment un ensemble de parents qui ne résidaient pas ensemble, et désignait couramment aussi un ensemble de co-résidents qui n'étaient pas nécessairement liés par le sang ou le mariage » (Flandrin, 1976). Ce n'est en fait qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que les idées de co-résidence et de parenté proche se trouvent liées dans le concept de famille.

L'ambiguïté qui existe donc entre les notions de famille et de ménage, et qui contribue au flou conceptuel, résulte en grande partie des données disponibles. Ainsi, une famille, telle qu'elle est le plus usuellement repérée par les statistiques démographiques, se limite aux personnes apparentées co-résidentes. Deux parents divorcés assumant la garde conjointe de leurs enfants qui résident alternativement au domicile de chacun des ex-conjoints ne forment donc pas une famille en ce sens qu'ils ne constituent pas un ménage.

L'objectif de notre recherche est double. Il s'agit de réinsérer le ménage dans le groupe familial afin de comprendre son rôle dans les stratégies sociales des individus et d'en saisir la dynamique en réintroduisant la dimension temporelle.

L'approche biographique devrait permettre de dépasser la vision classique du ménage et de la famille et d'étudier ainsi au cours de la vie l'évolution du groupe familial de l'individu. C'est d'ailleurs cette approche qui a conduit des chercheurs à reformuler les bases de l'analyse démographique en termes d'analyses de processus stochastiques complexes (Courgeau et Lelièvre, 1989). Chaque trajectoire individuelle est replacée dans le contexte le plus large possible et l'analyse de chaque événement démographique peut alors tenir compte des processus adjacents ou concurrents que subit l'individu au même moment. Par ailleurs, l'étude de la dynamique des groupes familiaux consiste à étudier leur évolution de la date  $t$  à la date  $t + 1$ , ainsi que l'analyse des variations de leur taille et de leur composition au cours du temps. Notre démarche nécessite donc d'abord le repérage univoque d'une entité de taille et de composition variable en évolution. Si l'histoire des familles a trait à l'évolution des relations conjugales et consanguines avec l'âge des individus, celle des ménages est résolument au croisement de l'histoire des individus et des lieux. On se propose d'identifier l'entourage influent et influencé par l'individu en repérant les agents marquants. L'hypothèse étant que la destinée des individus résulte, dans une mesure variable selon les personnes et les périodes, de l'influence qu'ils subissent de la part des individus et en retour de celle qu'ils exercent sur ces individus.

Il s'agit donc de tenter une *construction* dissociant la dynamique de l'entourage des personnes, dans la mesure où nous nous sommes donné comme objectif de mesurer :

- (1) l'influence de l'individu sur le groupe ;
- (2) l'influence du groupe sur l'individu,

ces dernières étant repérées à partir de la *position* de l'individu dans le cercle de ses parents et de ses proches ainsi que les *types de cohabitation* dans lequel il est, et a été impliqué.

L'influence de l'individu que l'on envisage dans une telle analyse démographique peut se manifester dans sa propension à agrandir le groupe (en devenant parent, par exemple) ou

2. On ne peut nier le rôle des institutions statistiques dans la construction de l'entité famille. À ce sujet, Pierre BOURDIEU (1993) écrit : « la définition dominante, légitime, de la famille normale (définition qui peut être explicite, comme le droit ou implicite, comme par exemple dans les questionnaires de l'INED ou de l'INSEE consacrés à la famille) repose sur une constellation de mots : maison, maisonnée, *house*, *home*, *household*, qui sous apparence de la décrire, construit en fait une réalité sociale. Selon cette définition, la famille est un ensemble d'individus apparentés liés entre eux soit par l'alliance (le mariage), soit par la filiation, soit plus exceptionnellement, par l'adoption (parenté) et vivant sous un même toit (cohabitation) ».

encore par le fait que sa mobilité va induire le déplacement d'autres personnes et sans doute la réorganisation dans l'espace du réseau des proches. Quant au type de cohabitation (le fait d'habiter ou non avec ses parents, des amis, ses enfants), il va réciproquement influencer sur la mobilité, la fécondité, etc., de l'individu. En effet, le système d'influences a pour support, d'une part, le cadre des ménages successifs auxquels l'individu a appartenu (ce qui implique une résidence commune) et, d'autre part, hors de ce cadre des individus clefs, en fonction de liens qui sont centrés sur l'alliance et la filiation ; le tout constituant l'entourage des individus.

Pour aller plus loin dans notre questionnement méthodologique, il nous a paru nécessaire de revenir à la fois sur les concepts et les données dont on dispose. Dans un premier temps, nous procéderons à un réexamen critique des concepts de ménage et de famille dans le but de mieux préciser la notion d'entourage. Dans un deuxième temps, nous analyserons les données disponibles sur les relations familiales saisies à un moment donné ainsi que sur l'évolution du groupe domestique au cours de l'existence. C'est en effet à la lumière de ces résultats que nous pourrions justifier l'entité que nous préconisons et les termes de son analyse.

## 1. PRIVILÉGIER LES FAMILLES, PRIVILÉGIER LES MÉNAGES ?

### 1.1. LES LIMITES DES CONCEPTS DE MÉNAGE ET DE FAMILLE

Examinons tout d'abord les définitions du ménage. Défini en France comme le groupe d'individus habitant sous le même toit, le ménage est une unité statistique repérée à un moment donné selon un critère de résidence. C'est donc une entité transversale dont les caractéristiques sont observées en un instant précis, unique. Le ménage constitue la plus complexe des unités primaires associant les individus (Kuijsten et Vossen, 1988) et permet de prendre en compte l'ensemble des cas de figure : de la personne vivant seule au groupe de personnes non-apparentées vivant sous le même toit en passant par les familles co-résidentes.

Du point de vue des données, la notion de ménage, tout du moins en transversal, semble *a priori* très opérationnelle. En effet, le groupe pris en considération est facilement repérable à une date donnée, et la description du ménage est un préalable incontournable dans les principales enquêtes nationales (recensements, enquêtes sur l'emploi), ce qui assure au moins la disponibilité d'informations sur la structure des ménages et permet des comparaisons à différentes dates. Cependant, c'est une unité statistique complexe de caractère économique-social dont la définition varie d'un pays à l'autre. En résumé, le concept de ménage fait appel, selon les pays, à différentes dimensions de la vie quotidienne :

- 1) la résidence
- 2) la filiation et l'alliance
- 3) le genre de vie, en particulier le repas quotidien
- 4) la communauté des revenus
- 5) la communauté de consommation.

On distingue ainsi, pour les pays industrialisés, les deux notions, le ménage-foyer et le ménage-habitation. Si l'on retient la première notion, un logement peut contenir deux ménages-foyers (par exemple, une famille et un sous-locataire occupant une pièce de la maison ou de l'appartement sans qu'il y ait partage). Au contraire, dans la définition ménage-habitation, le logement ne contient qu'un ménage<sup>3</sup>.

La complexité de la notion de ménage apparaît donc clairement. À ces difficultés s'ajoutent celles qui résultent du fait qu'à travers le concept de ménage-logement, on poursuit, nous semble-t-il, trois objectifs :

---

3. « En France, la définition du ménage coïncide avec celle du logement comme l'escargot et sa coquille » (LE BRAS 1979.)

1. décrire le parc de logement<sup>4</sup>, en distinguant les résidences principales, les résidences secondaires et les logements vacants dans les différents recensements, afin de suivre l'évolution du confort des logements ou encore l'évolution des statuts d'occupation (par exemple la diffusion de la propriété au sein des catégories sociales),
2. trouver l'unité pertinente de décision au sein d'un groupe d'individus pour pouvoir étudier la façon dont les choix s'opèrent en matière de logement, d'équipement en biens durables et de consommation. Le ménage est donc défini en économie à partir de la notion d'unité de consommation qui tient compte non seulement de la taille du ménage, mais également de l'âge de ses membres<sup>5</sup>,
3. décrire le système familial dans le but de cerner cette « famille insaisissable » dans les statistiques. Pour cela, on cherchera à identifier dans le ménage les différents types de familles qu'il peut inclure, en définissant les familles principales et éventuellement les familles secondaires ; à l'intérieur de celles-ci, on reconstitue les noyaux biologiques par l'analyse des liens entre les différents membres du ménage et son chef.

Les deux derniers objectifs sont, nous semble-t-il, de plus en plus difficiles à atteindre à partir de l'entité-ménage, c'est-à-dire en se restreignant au cadre de la résidence commune. Cette manière d'aborder la famille n'est pas nouvelle. Les deux typologies suivantes, qui illustrent le glissement conceptuel fréquent du ménage à la famille, montrent que l'étude de la morphologie sociale et familiale à partir du cadre du ménage est également discutable pour l'étude des sociétés anciennes.

L'un des précurseurs dans l'élaboration de typologies de familles est Le Play (1879). Celui-ci a étudié minutieusement la vie des familles et converti en chiffres leurs habitudes quotidiennes en établissant des budgets familiaux. À partir de ces « monographies », il a distingué plusieurs catégories de familles (Le Play, 1901) : trois types principaux, dont deux extrêmes, la famille patriarcale et la famille instable, et un intermédiaire, la famille-souche.

1. La famille patriarcale est celle où tous les fils, mariés ou non, s'établissent au foyer paternel et dans laquelle les propriétés restent indivises entre les membres. Pour Le Play, le type patriarcal « maintient, dans le régime du travail et dans l'ensemble des rapports sociaux, l'attachement au passé plus que la préoccupation de l'avenir, l'obéissance plus que l'initiative ».
2. La famille instable est celle que les enfants quittent lorsqu'ils deviennent autonomes financièrement pour former eux-mêmes à leur tour une autre famille instable. Cette famille instable, « quand elle se multiplie sur un sol complètement défriché, livre ainsi les populations déchues à un état perpétuel de souffrance. Elle engendre ces agglomérations redoutables que l'histoire ne nous a offertes à aucune autre époque ».
3. Dans la famille-souche, un seul des enfants reste auprès des parents et cohabite avec eux et avec ses propres enfants. « La famille-souche garde dans leur intégrité, au foyer paternel, les habitudes de travail, les moyens de prospérité et le trésor d'enseignements utiles légués par les aïeux. Elle devient un centre permanent de protection auquel tous les membres de la famille peuvent recourir dans les épreuves de la vie. Grâce à cet ensemble de traditions, le troisième type donne aux individus une sécurité inconnue dans le second et une indépendance incompatible avec le premier. »

On ne rentrera pas ici dans les débats qu'ont suscités les thèses de Le Play. Notons simplement que Peter Laslett a critiqué la conception évolutionniste qu'on retrouve de Le Play à Parsons, selon laquelle la disparition des structures complexes est attribuable au progrès industriel et à l'individualisme. Il réfute l'universalité de la famille nucléaire et

4. Le ménage va devenir l'équivalent du logement qui, sous l'influence des hygiénistes et des spéculateurs urbains, commence à apparaître dans la statistique. On se met à compter les cuisines, les pièces, les commodités et l'on y loge le ménage sans autre détail que le nombre de ses membres. » LE BRAS, 1979 *op. cit.* (note 3.)

5. Dominique STRAUSS-KAHN (1977) définit le ménage comme la représentation instantanée de la famille. Cette définition tout à fait contestable, est à l'origine de nombreuses confusions et interprétations abusives, sur lesquelles nous reviendrons.

l'attachement aux grandes familles. Selon lui, la famille nucléaire ne serait pas le produit de l'industrialisation et de l'urbanisation mais aurait toujours existé (Flandrin, 1976).

Pour Peter Laslett, le ménage simple correspond à la famille nucléaire, famille élémentaire ou encore famille biologique. Il s'agit de deux individus mariés vivant ensemble, qui forment le noyau familial. La famille élargie est une famille conjugale à laquelle s'ajoutent des membres apparentés par un autre lien filial direct. La famille étendue est constituée par un ensemble d'individus apparentés qui entretiennent des relations étroites sans pour autant vivre ensemble. Peter Laslett (1972a et 1972b) emploie l'expression « groupes domestiques » et propose la typologie suivante :

1. les groupes domestiques dits « sans structure familiale », qui regroupent les personnes seules et les personnes sans lien de parenté dans un même logement ;
2. les groupes domestiques simples, qui correspondent à la cellule familiale contemporaine. Ils sont composés soit du couple et de ses enfants (famille nucléaire), soit d'un parent veuf ou séparé et de ses enfants ;
3. les groupes domestiques « étendus », composés des membres du ménage simple auquel s'ajoutent des parents ascendants, descendants ou collatéraux ;
4. Les groupes domestiques « multiples », où cohabitent plusieurs familles apparentées. À l'intérieur de cette catégorie, l'attribution du statut de chef joue un rôle distinctif. Dans le cas où le pouvoir est assuré par le couple âgé, le couple des enfants mariés obéissant à l'autorité paternelle, il s'agit de la famille-souche de Le Play ; Dans le cas où les familles constituées par les frères et sœurs mariées sont toutes de la même génération, on a affaire à la configuration de frêrèche.

Ce réexamen des notions utilisées au cours du temps ne vise pas à remettre en cause systématiquement le concept de ménage mais, bien au contraire, à préciser son usage afin d'éviter des glissements sémantiques. La question qui se pose est de savoir en quel sens on évoque la famille lorsque, pour l'étudier, on utilise le concept de ménage.

En effet, le terme de famille ne désigne pas seulement les liens parents-enfants. Il désigne plus généralement les liens de sang et d'alliance entre les individus, fussent-ils lointains, comme des cousins ou cousines au second degré. Sans remettre en cause l'approche statistique, dont les limites proviennent des données disponibles, on peut cependant souligner qu'à vouloir décrire la famille par le ménage, on nie cela même qui la constitue : les liens de sang. Ainsi, en France, une veuve et son petit-fils ne sont pas considérés comme une famille, alors que deux concubins, quelle que soit la durée de leur union (n'eût-elle que deux mois au moment du recensement) sont considérés comme formant une famille. Les liens entre collatéraux ne sont pas reconnus ; par exemple, deux frères vivant ensemble sont considérés comme un ménage sans famille.

En résumé, le véritable problème est de donner un rôle central à la résidence dans la définition de la famille — parce que l'usage du mot « famille », dont l'acception est plurielle, prête à confusion — et dans l'interprétation qui en est faite. Car dans les études statistiques, la description des structures familiales va servir de point de repère à l'analyse des familles (Villac ; M. 1991 ; Durr, (1991). Cette approche comporte un risque non négligeable d'assimiler famille et ménage (Audirac, 1985), c'est-à-dire de réduire la famille à cette unité statistique que l'on observe dans les enquêtes et les recensements. Sous cet angle, la famille apparaît comme un sous-ensemble du ménage (Lefranc, 1995), alors qu'on peut inverser les termes et penser que le ménage n'est qu'un sous-ensemble de la famille.

## 1.2. UN NOUVEAU CONCEPT : L'ENTOURAGE

Cette discussion des diverses typologies et de l'utilisation qui en est faite pour l'étude des formes familiales a permis de mettre en lumière les limites de ces concepts pour l'analyse des structures. Ces notions, toutes deux tributaires dans leur utilisation du cadre de la co-résidence, occultent l'influence du réseau dont dispose chaque individu. En adjoignant au cadrage du ménage, ainsi que nous le préconisons, la prise en compte des liens familiaux en

dehors du ménage, l'ambiguïté et les glissements problématiques que nous avons décelés entre les deux notions, famille et ménage, disparaissent. Cette nouvelle infrastructure conceptuelle que nous appelons entourage et qui, de prime abord, pouvait paraître moins praticable que les deux autres notions plus couramment utilisées ; contribue en fait à clarifier l'analyse en distinguant clairement la sphère d'influence des co-résidents de celle issue des liens d'alliance et de parenté qui peut s'exercer en dehors du cadre du ménage. L'entourage a l'avantage de ne se limiter ni au groupe des co-résidents, ni uniquement à ses parents. La construction théorique que nous proposons ici a de plus l'ambition non seulement de repérer le système d'influence à un moment donné, mais également de permettre de suivre l'évolution de la structure.

La complexité de l'objet d'analyse, surtout dans sa dimension longitudinale, implique que tout schéma descriptif de l'évolution de l'entourage d'un individu repose — au moins au début de l'analyse — sur un certain nombre d'hypothèses simplificatrices pour rendre ce schéma opérationnel. Nous proposons donc les définitions suivantes :

- La *position* de l'individu peut schématiquement être décrite par le fait que celui-ci est ou non parent (relation consanguine), et d'autre part qu'il entretient une relation de couple ou chemine seul (existence ou non d'un lien conjugal révocable), selon les dimensions identifiées par Henry (1972) et reprises par Ryder (1985).
- Les *types de cohabitations* auxquelles participe l'individu sont de nature très diverse et vont être culturellement très marquées. On peut se limiter par exemple à repérer des types simples : le fait de vivre avec ses ascendants, avec ses enfants, en association conjugale ou seul. On doit y adjoindre les situations plus complexes : avec des pairs (y compris des collatéraux) et avec à la fois enfants et ascendants ou pairs, avec des personnes non-apparentées...
- L'*entourage* « minimal » qu'il convient alors de suivre est formé de l'ensemble des membres du ménage ainsi que des enfants non co-résidents de l'individu et du conjoint co-résident. On préserve ainsi les deux dimensions fondamentales de la famille : les liens consanguins (de filiation directe) et les liens conjugaux (dans un premier temps, seuls les liens conjugaux co-résidents sont retenus). On retient également le groupe domestique des co-résidents d'ego.

Le schéma peut se compliquer tout de suite si l'on inclut dans l'entourage les non co-résidents suivants : les ascendants (l'autre filiation directe), les personnes à charge financièrement ou moralement et les personnes privilégiées, ces deux dernières catégories sortant des dimensions classiques de la démographie.

Les rôles se combinent de façon complexe ; en effet, la position de parent/enfant demeure quels que soient les changements conjugaux (multiplication des périodes de vie de couple) ou les changements résidentiels. Ainsi, on cherchera à recueillir les informations sur le père des enfants de l'enquêtée même après la séparation. En revanche, si on fait l'hypothèse de l'égalité des individus dans leurs associations de couple, au sens où une fois les unions sans enfant dissoutes, on ne reconnaît aux conjoints séparés aucune prérogative l'un vis-à-vis de l'autre, la destinée de l'ex-conjoint n'est alors pas suivie. Selon cette convention, seul persiste comme lien significatif la responsabilité qu'impliquent les liens consanguins. Il convient, en effet, dans une étude longitudinale de l'entourage des individus, de conserver l'enregistrement de toutes les relations consanguines immédiates (filiations directes), dans la mesure où l'on estime qu'elles ont une influence sur les comportements individuels, et réciproquement dans la mesure où l'individu détermine en grande part leur destinée, qu'il y ait co-résidence ou pas. Faire cette hypothèse revient à « perdre la mémoire » des unions passées qui sont restées stériles (puisque l'on ne s'intéresse pas au devenir de l'ex-conjoint) et à ne « conserver que les enfants<sup>6</sup> ». Ceci reflète l'asymétrie des liens conjugaux et consanguins.

6. Si l'on « suit » une jeune femme, on répertorie sa première cohabitation et les caractéristiques de ce premier conjoint durant celle-ci. À leur séparation, alors qu'ils n'ont pas eu d'enfants, on cesse de recueillir des informations sur le devenir du jeune homme. Peu de temps après, cette jeune femme se remet en couple avec un homme qui a des enfants d'une union antérieure, on recueille alors les caractéristiques de ces enfants et donc incidemment celles de l'ex-partenaire du nouveau conjoint de la jeune femme.

Non seulement ce nouveau concept permettrait-il d'éviter les glissements sémantiques que nous avons repérés dans l'utilisation des concepts de famille et de ménage, mais également, cette nouvelle infrastructure méthodologique donnerait des deux « crises de la famille » une lecture différente de la lecture usuelle, en faisant l'hypothèse qu'elles sont avant tout des transformations des modes de cohabitation :

- le passage de la famille complexe à la famille nucléaire, dénoncé par le Play et les moralistes du XIX<sup>e</sup> siècle, combat repris par T. Parsons aux États-Unis en 1955<sup>7</sup>,
- puis la baisse de la proportion des familles nucléaires, avec la montée du nombre des personnes seules, la cohabitation hors mariage et l'augmentation des divorces et des séparations<sup>8</sup>.

Dans les deux cas, il ne semble pas que l'on puisse affirmer de manière certaine que la famille (au sens de « famille étendue », selon la définition de Peter Laslett) ait connu de crise profonde<sup>9</sup>, même si les périodes de grandes migrations ont eu pour conséquence, dans un premier temps, de distendre les liens entre les différents membres de la parenté<sup>10</sup>.

Ces différentes interprétations de l'évolution des structures familiales montrent bien qu'une certaine prudence s'impose dans l'utilisation du terme de « ménage » ainsi que celui de « famille », si l'on veut éviter la confusion. Le glissement que l'on voit très souvent s'opérer dans les articles et ouvrages comporte fréquemment, comme on l'a vu chez Le Play, une connotation idéologique et morale. Celle-ci est d'ailleurs souvent inconsciente, mais les mots ne sont pas neutres<sup>11</sup>. Des grands types familiaux, on en vient à une hiérarchie des liens familiaux, forts dans les ménages complexes et faibles dans les familles nucléaires ou monoparentales. Or seule la connaissance de l'entourage permettra de déceler la force, le rôle et la pérennité des relations co-résidentes ou non.

À ce stade de l'analyse, il apparaît clairement que le ménage n'est pas véritablement l'unité pertinente d'observation de la famille. En effet, avec les divorces, les séparations, les

---

7. Les auteurs (PARSONS et BALES) décrivent en fait l'isolement structurel de la famille moderne et le recul des liens intergénérationnels, qui se traduisent par l'abandon des valeurs morales et familiales et par la non-transmission d'un patrimoine familial.

8. Les travaux de Monique BUISSON et Jean-Claude MERMET (1988) ont montré que la séparation ne remet pas systématiquement en cause le couple parental : « Pratiques sociales de l'habitat et dynamiques de la divortialité », dans *Transformations de la famille et habitat* (C. Bonvalet, P. Merlin, dir.), Paris, INED, DREIF, IDEF, *Travaux et Documents*, Cahier n° 120, 1988.

9. T. PARSONS a précisé, pour répondre aux critiques faites sur sa thèse de l'adéquation de la famille nucléaire aux caractéristiques de la société industrielle et urbaine, que le concept de famille nucléaire était isolée en termes de structure (cité par M. SEGALIN, 1993). De nombreux travaux, notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne, ont montré par la suite, que les familles nucléaires n'étaient pas isolées (T. CAPLOWX, H. BART ET B. CHADWICK, 1982 ; M. YOUNG, P. WILLMOTT, 1957).

10. La réponse de Philippe ARIÉS à Richard SENNETT, dans la postface de la réédition du livre de ce dernier (1980), illustre bien le débat qui a agité sociologues et historiens de la famille. Pour Sennett, la famille étendue-ouverte, minoritaire, est plus entreprenante, plus mobile et participe mieux au dynamisme économique que la famille nucléaire fermée. Et Philippe Ariés de conclure que « les nouvelles attitudes [de la jeunesse...] ne bouleversèrent pas le modèle intense-fermé, hérité du début du siècle, mais elles le corrigèrent par une reconstitution (ou une récupération) du milieu des familles minoritaires étendues de l'Union Park de R. Sennett, c'est-à-dire par le réseau des parents, de leurs enfants mariés, frères et sœurs célibataires ou mariés ».

11. L'expression « familles monoparentales » constitue un exemple intéressant. C'est la traduction de la catégorie *one parent families* faite par Andrée Michel. Et comme l'écrit Nadine LE FAUCHEUR dans un article de la revue *Dialogues* (n° 101, 1988), « l'utilisation de ce concept semblait présenter l'intérêt de permettre aux foyers dont le chef était une femme d'accéder au rang de "vraies familles". Le signe négatif dont étaient marqués ces foyers fut lui-même alors parfois inversé : non seulement les foyers dirigés par ces femmes étaient déclarés aussi normaux que les autres, mais ils étaient même parfois présentés comme plus "modernes", car plus novateurs en matière de rôle de sexes ». Dans ce cas, le terme « famille » est erroné et il serait plus juste de parler de « ménages monoparentaux », dans la mesure où l'autre parent est généralement vivant. Nadine Le Faucheur utilise alors le terme de « familles bifocales » qui n'oublie pas le parent absent, contrairement aux « familles monoparentales » (François de SINGLY 1993), mais là aussi, me semble-t-il, la confusion entre « ménage » et « famille » demeure. Il est encore plus net pour les familles recomposées (THÉRY 1991). En effet, comme le souligne Martine SEGALIN (1993), dans le cas des processus de reconstitution familiales, la notion de famille est dissociée de celle de co-résidence. Voir également M. de SABOULIN (1984, 1986).

phénomènes de décohabitation de plus en plus complexes, le concept statistique de ménage s'écarte de plus en plus de la réalité familiale et sociale qu'il est censé décrire. Or cette réalité sociale se situe bien entre le groupe domestique constitué des co-résidents et l'ensemble du groupe familial large, dans la mesure où c'est l'ensemble des ménages associés à un réseau familial donné et leurs membres qui forme en quelque sorte la ressource qu'ont les individus à leur disposition et avec laquelle ils interagissent pour faire et élever leurs enfants, affronter le marché du logement et du travail, se déplacer sur le territoire, etc.

## 2. LES DONNÉES DISPONIBLES

Pour l'instant, aucune enquête n'a saisi l'entourage comme nous l'entendons. Les enquêtes recueillant la nature d'un réseau de relations sont des enquêtes ponctuelles qui ont photographié l'état du réseau à un moment donné<sup>12</sup> ou qui ont tenté de reconstituer des fréquentations spécifiques sur un plus long terme (on pense ici à des enquêtes sur l'histoire des partenaires sexuels).

### 2.1. UNE ÉTUDE TRANSVERSALE DU RÉSEAU FAMILIAL

Les résultats de l'enquête Proches et Parents, effectuée à l'INED en 1990, nous incitent à penser qu'un suivi de l'entourage est possible. Si on dénombre tous les membres de la parenté des individus vivant en couple (ascendants, descendants, collatéraux), on obtient un chiffre élevé oscillant autour de la quarantaine selon l'âge des individus (tableau 1). Les variations de l'étendue et de la composition de la parenté dépendent par ailleurs du type de ménage dans lequel l'individu vit. Les chiffres les plus faibles, observés pour les personnes seules, se montent quand même à 26. Si bien que d'une manière générale et, sans préjuger des liens effectifs des individus, même les personnes seules ne sont pas familialement isolées.

TABLEAU 1

Réseau de parenté selon l'âge et le type de ménage dans l'enquête Proches et Parents  
(Nombre moyen de personnes)

Âge	Couple	Homme seul	Femme seule	Fam. monopar.
<b>Ensemble du réseau familial d'ego uniquement</b>				
Moins de 35 ans	43,9	31,4	26,1	32,8
34 ans – 49 ans	44,2	25,3	30,8	35,9
50 ans – 64 ans	38,5	26,7	26,6	40,5
<b>Membres de la famille cités comme proches</b>				
Moins de 35 ans	6,3	3,9	3,8	3,3
34 ans – 49 ans	5,4	3,3	2,7	4,6
50 ans – 64 ans	5,1	2,8	4,1	4,4
Plus de 64 ans	4,9	2,8	3,5	5,2

Source : Bonvalet *et al.* (1993).

En revanche, le choix d'une famille d'élection à l'intérieur de la famille légale apparaît très restrictif. Même pour les couples dont le réseau comprend 40 personnes environ, le nombre de ceux qui sont désignés comme proches n'est que de 5,5 en moyenne, les jeunes couples étant ceux qui puisent le plus largement dans leur parentèle (6,3) et les hommes seuls âgés ceux qui ont le moins grand nombre de parents proches (2,8).

12. Enquête Réseaux de relations, D. COURGEAU (1972, 1975) ; enquête Réseau familial, C. GOKALP, (1978) ; enquête Proches et Parents, C. BONVALET, D. MAISON, H. LeBras, et L. CHARLES, (1993).

Ce nombre restreint de proches parmi la parenté rend donc crédible un suivi de l'entourage. Il s'agirait en fait de récolter quelques informations rétrospectives sur les 4 ou 5 personnes que les individus citent comme proches. Mais avant d'aller plus loin sur la faisabilité de cette entreprise, revenons aux données longitudinales existantes.

Dans ce domaine, les enquêtes les plus classiques recueillent toujours au moins des informations sur les conjoints de ego et ses enfants, comme les dates d'union et de naissance. Cependant, ces données restent très parcellaires. Les enquêtes qui ont tenté de suivre un groupe autour de ego (la seule solution réaliste) ont en fait recueilli des renseignements sur la composition des ménages successifs auxquels a appartenu l'individu (comme dans les panels de ménages tel le *PSID*, Duncan et Morgan, 1983 ou les enquêtes rétrospectives).

Il ne s'agit pas d'entourage, mais déjà ces enquêtes permettent d'approfondir l'étude de l'évolution de la morphologie sociale, et surtout, les résultats qui en découlent confirment la nécessité de dépasser les notions de ménage et famille dont on se sert pour la description de son évolution. À titre d'exemple de ce qu'apporte ce genre d'enquêtes par rapport aux tableaux souvent faits en juxtaposant les chiffres des recensements successifs, examinons grâce à l'enquête Peuplement et Dépeuplement de Paris les trajectoires familiales des Parisiens de 1986.

## 2.2. UNE ÉTUDE DYNAMIQUE DES TRAJECTOIRES DOMESTIQUES DES PARISIENS

Les données de l'enquête Peuplement et Dépeuplement effectuée en 1986, qui retrace l'histoire familiale et résidentielle de 2000 habitants de la région parisienne âgés de 50 à 60 ans, permettent de reconstituer le parcours domestique suivi par les enquêtés à partir du moment où ils sont devenus adultes jusqu'à l'âge de 50 ans<sup>13</sup>. Ce chemin qui retrace les différents types de groupes domestiques dans lesquels ont vécu les individus est forcément plus complexe que le parcours matrimonial ; les événements qui affectent la composition du groupe concerne non seulement l'enquêté, mais également toutes les personnes avec qui il cohabite ou a cohabité. Cinq types de ménages ont été retenus (les ménages d'une seule personne, les couples sans enfants, les couples avec enfants, les ménages monoparentaux et les ménages complexes définis par la présence d'ascendants ou de collatéraux). 30 % des enquêtés ont commencé leurs parcours en habitant seul, 33 % en couple et 35 % dans un ménage complexe<sup>14</sup> (figure 1).

L'histoire démographique de ces générations présente la particularité intéressante d'être souvent prise comme référence dans l'analyse des événements démographiques (fécondité, divortialité). Il s'agit en effet des générations qui ont participé au modèle familial où le mariage était la norme quasi universelle. C'est donc apparemment une famille nucléaire « sans problème » où les divorces et la cohabitation hors mariage ne viennent pas troubler l'ordre des choses. Or si, dans les années 1950, le contexte démographique restait simple, les conditions économiques étaient en revanche difficiles : c'est en effet dans les conditions bien spécifiques de l'après-guerre que ces générations vont se présenter sur le marché du logement.

En considérant les cinq types de ménages et quatre étapes possibles dans le parcours domestique, le nombre de cheminements suivis par au moins 4 % des trajets s'élève à 232. Un parcours-type ne semble pas se dégager *a priori*. En particulier on ne voit pas apparaître la trajectoire familiale de référence évoquée au début des travaux sur le cycle de vie à savoir : les

13. 50 ans est l'âge auquel nous avons l'ensemble de l'itinéraire domestique de tous les enquêtés.

14. Une des difficultés pour comprendre cet itinéraire est de bien identifier la première étape du trajet domestique. La solution la plus simple aurait été de commencer à âge fixe. Cette solution s'avère peu satisfaisante en raison de la diversité des situations de décohabitation : de l'apprenti qui quitte ses parents à 14 ans à la fille qui se marie à 22 ans ou l'étudiant qui vit encore chez ses parents à 26 ans. Une autre solution aurait été de considérer le premier logement indépendant, mais c'était écarter d'office tous ceux qui n'ont jamais décohabité. Nous avons donc considéré qu'il y avait trois manières d'entrer dans la vie adulte : l'indépendance résidentielle, le mariage ou, à défaut, l'âge de 25 ans.

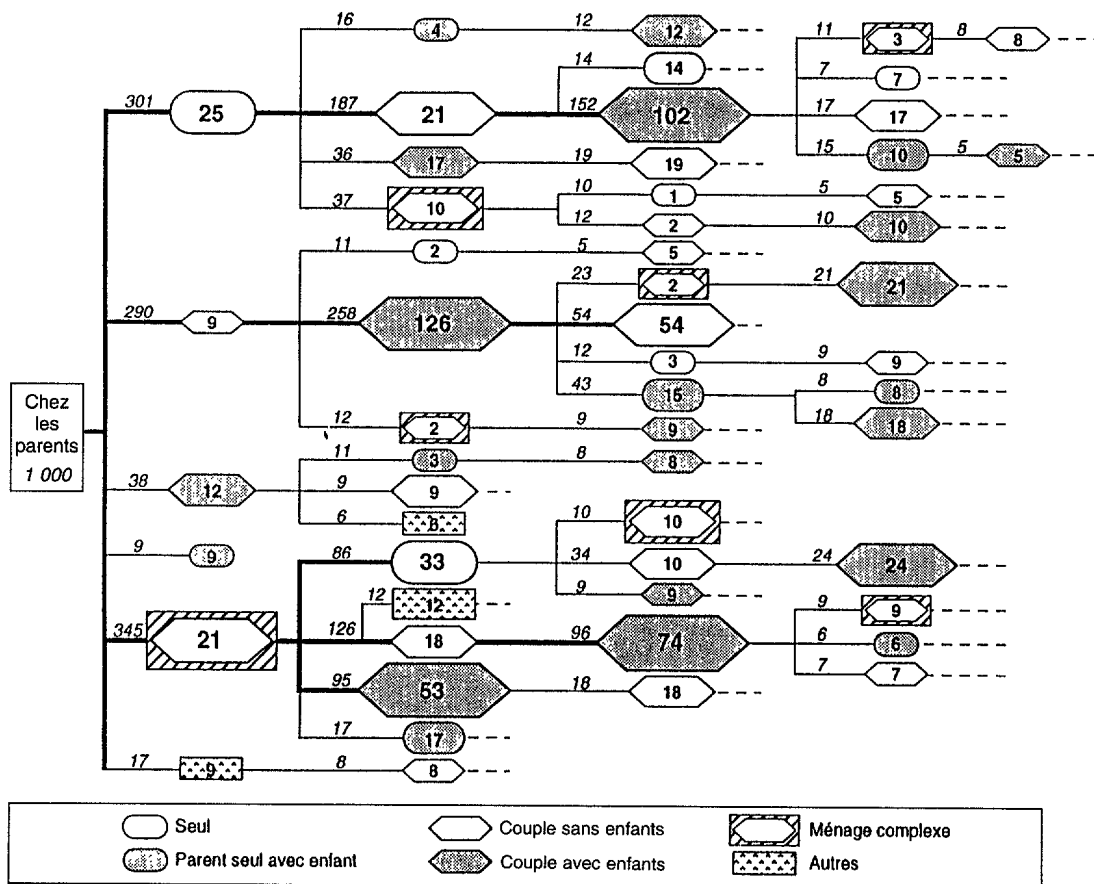


FIGURE 1

Exemple de lecture : 30 % d'individus sont partis vivre seuls ; 2,5 % sont demeurés en cet état jusqu'à l'enquête, 18,7 % se sont ensuite mis en couple et 15 % ont eu un enfant....

*individus quittent leurs parents pour se marier et donc commencent leur parcours domestique par une vie en couple sans enfant, suivie d'une période de vie en couple avec enfant puis de nouveau une étape sans enfant, lorsque ces derniers quittent à leur tour le domicile parental, et enfin une période de solitude lorsque l'un des conjoints meurt. Le fait d'arrêter l'observation à l'âge de 50 ans fausse les résultats, les deux dernières périodes (couple sans enfant, et personne seule) n'apparaissant pratiquement pas. Les trajets débutant par une vie en couple sans enfant puis avec enfant représentent 13 % des parcours. 11 % des parcours correspondent au schéma précédent mais avec une première période de vie seule. En prenant en compte une période de cohabitation entre générations en début de trajectoire dans les deux cas précédents, l'ensemble des configurations regroupe alors 37 % des parcours.*

Ces quelques chiffres révèlent la complexité de la trajectoire domestique. Car outre les ruptures d'unions (divorce, décès du conjoint) qui viennent fortement perturber le parcours familial « classique », les retours chez les parents, l'accueil d'un parent, d'un frère ou d'une sœur qui se traduisent par des ménages complexes sont beaucoup plus fréquents qu'on ne pouvait le supposer. Bien sûr, la grande majorité des individus, 8 sur 10, ont vécu à un moment donné dans une famille nucléaire, mais les chemins pour y arriver diffèrent (ménages complexes, vie solitaire...) ainsi que les manières de sortir de l'étape « vie de couple avec enfants ». On a pu observer par exemple qu'un certain nombre d'individus ont « sauté » les deux

premières étapes du schéma classique : ils sont passés directement de chez les parents à la famille nucléaire (soit parce que la naissance de l'enfant est intervenue lorsque les couples étaient encore dans une des deux familles d'origine, soit parce que l'arrivée de l'enfant et le mariage se sont produits simultanément). Plus de la moitié des hommes ont vécu avant 50 ans un moment seul contre seulement 38 % des femmes. La vie dans un ménage complexe (avec des ascendants ou des collatéraux) a concerné près de la moitié des enquêtés, ce qui montre bien l'importance de ce mode de cohabitation qui n'apparaît que marginalement dans les structures des ménages au recensement. Mais il est visible que cette étape, située dans la grande majorité des cas au début de parcours, est liée au contexte historique.

Malgré un parcours matrimonial relativement simple, ces générations de Parisiens ont vécu dans des structures familiales diverses. À chaque étape de la trajectoire, le champ des possibles est resté ouvert. La fragilité des unions, la multiplication des familles monoparentales et des familles composées que l'on observe dans les générations plus jeunes se traduiront par des parcours domestiques de plus en plus complexes et dont l'interprétation ne sera possible que si l'on dispose d'informations supplémentaires concernant des personnes-clefs non co-résidentes.

Une simple description empirique de l'ensemble des parcours domestiques d'une génération montre ainsi sans ambiguïté la complexité d'un tel suivi. En particulier, la figure que nous présentons ne rend pas compte du temps. En effet, un nombre élevé d'étapes ne correspond pas forcément à des durées de séjour courtes dans chaque état, de même dans un parcours réduit à deux états, rien n'indique dans cette première description le temps passé dans l'un ou l'autre des états.

Le fait qu'un grand nombre d'individus ont vécu à différents moments de leur parcours au sein d'une famille complexe (figure 1) (retour dans la famille d'origine, accueil d'un parent ou d'un enfant) nous donne une idée du rôle de la famille élargie. Mais cette idée est partielle, puisqu'elle est ici observée uniquement à partir de la co-résidence. Les rapprochements ou les prises de distance entre les membres de la même famille échappent donc à l'analyse. La notion d'entourage permettrait de lever cette limite.

## CONCLUSION

Dans le cas d'un suivi longitudinal, les notions mixtes de ménage-famille dont nous avons discuté ne semblent pas pouvoir fournir d'entité opérationnelle. Qu'implique, en effet, la procédure qui consiste à « suivre » un groupe complexe dans le temps ? Elle nécessite une définition qui identifie le groupe de façon univoque au cours du temps. Le repérage transversal sur lequel se fonde la définition du ménage, le logement, perd sa légitimité dans une analyse longitudinale, puisque l'on ne peut réduire le suivi du ménage à l'évolution des occupants d'un logement donné. Cette démarche se limite alors à suivre les ménages sédentaires. En effet, l'arrivée dans un logement B d'un couple avec enfants ne peut être assimilée à la création d'un ménage, comme son départ du logement A ne correspondait pas à la disparition d'un ménage. On ne peut déterminer de façon univoque ni la création ni la disparition d'un ménage. Lorsqu'un jeune décohabite pour s'installer chez son amie, y a-t-il création d'un nouveau ménage ? De même lorsque deux conjoints se séparent, y a-t-il disparition du ménage même dans le cas où l'un des conjoints reste au domicile conjugal ? La question se pose dans ce cas de déterminer quelle partie du ménage conjugal initial on suit, celui que formera l'homme, ou celui de la femme ? Le ménage dont la définition repose sur le lieu est inadapté pour rendre compte de l'histoire du groupe familial.

Ce premier constat, qui s'impose lorsque l'on adopte une perspective longitudinale, nous a conduites à remettre en cause les découpages statistiques traditionnels et à confronter les notions usuelles qui servent d'habitude à repérer l'armature visible de la morphologie sociale. Or cette mise en cause des marqueurs traditionnels de la structure est encore renforcée par la perspective biographique qui est la nôtre. En effet, chaque trajectoire individuelle doit être replacée dans son contexte. Si les ménages se succèdent dans la vie des individus, des

relations, en particulier de type familial, perdurent avec des personnes qui ne font pas ou plus partie du ménage actuel. Pour rendre compte de cette réalité, nous proposons donc la nouvelle notion de l'entourage des individus qui évite d'opérer un choix entre le ménage et la famille, puisque celui-ci comprend le groupe domestique ainsi que les personnes-clefs du réseau familial. La discussion subsiste sur la manière d'identifier ces personnes-clefs, l'individu peut lui-même les désigner, comme dans l'enquête Proches et Parents ; on peut également retenir systématiquement, comme nous l'avons entrepris, les parents, les enfants et les ex-conjoints (uniquement quand il ya des enfants).

L'opérationnalité des principes énoncés précédemment a deux volets : celui des données puis celui de l'analyse. Si l'on désire suivre l'entourage tel qu'il est défini ci-dessus et distinguer pour l'enquête la succession de ses rôles et des associations dont il a fait partie, de quelles données doit-on disposer ?

Pour évaluer la position changeante de l'individu, dans la mesure où elle est définie à partir de dimensions fondamentales en démographie, aucune collecte supplémentaire n'est nécessaire si l'on dispose de tous les événements conjugaux et génésiques. Si l'on complique le modèle — très simplifié dans cette première ébauche, — on peut également désirer collecter la localisation au cours du temps des enfants/parents (filiation directe) lorsque l'enquête ne réside pas avec eux. Comme on le voit, ce complément d'information ne représente pas *a priori* une charge insurmontable à la collecte.

Parallèlement à l'évolution de la position de l'individu, il importe de cerner les différents types de cohabitation, c'est-à-dire la nature de l'entourage au long du parcours individuel, ce qui correspond à la composition des ménages successifs auxquels appartient l'individu au long de sa trajectoire résidentielle, comme cela avait déjà été fait en France dans l'enquête Peuplement et Dépeuplement de Paris.

Une telle analyse permettra de poursuivre l'interprétation des comportements individuels considérés pour l'instant indépendamment de leur contexte familial et social. Il s'agit, d'une part, de prendre en compte la dimension intergénérationnelle dans l'analyse des pratiques tant résidentielles que professionnelles et même démographiques et, d'autre part, d'identifier les interactions qui s'établissent entre les individus et leur entourage.

On pourra alors étudier les décisions de mobilité résidentielle en fonction de la localisation des différents membres de la famille. En particulier, une migration vers Paris entraîne-t-elle un éloignement familial ou au contraire un regroupement familial ? De la même façon, on pourra tenter de déterminer s'il existe une régularité au long de la vie, des relations familiales et de leur inscription spatiale : par exemple, « décohabitation » à proximité des parents, éloignement au moment de la constitution du couple et rapprochement à la venue des enfants, ou encore à la vieillesse des parents. Pour ce qui est des interactions entre trajectoires individuelles de pairs, l'exemple qui s'impose est celui des relocalisations en cas de rupture d'union, surtout s'il y a des enfants.

En conclusion, il nous paraît important, si l'on veut saisir la complexité des rapports que l'individu entretient avec sa famille et son entourage, de sortir le groupe familial du cadre statistique — à savoir le ménage — dans lequel il est « cantonné » et d'introduire le temps dans l'analyse des configurations des relations de façon à mieux cerner le sens des trajectoires familiales, résidentielles et sociales. Ce nouvel outil conceptuel devrait permettre une relecture des évolutions historiques et sociologiques de la morphologie familiale en dépassant l'interprétation souvent instrumentale donnée aux échanges entre parents. La famille ne serait donc plus perçue en fonction des aides données ou reçues, de la fréquence des rencontres observées à un moment donné, mais en fonction des liens tissés au cours du temps et de leur traduction dans l'espace, qu'il soit géographique ou social.

Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE  
 Institut national d'études démographiques  
 27, rue du Commandeur  
 75675, Paris cedex 14, France

## RÉSUMÉ

Pour appréhender le groupe domestique et le groupe familial, on dispose de deux concepts : celui de famille et de ménage. Et même si dans la période d'après-guerre, la notion d'identité famille-ménage a revêtu son sens le plus fort à travers l'émergence d'un modèle familial unique, la famille nucléaire, cette dernière s'ajustant à l'unité statistique du ménage, ces deux concepts nous paraissent inadaptés à l'analyse dynamique du groupe domestique auquel l'individu appartient au cours de son existence. En effet, ces concepts ne peuvent pas cerner réellement ce qui se passe du côté des réseaux, c'est-à-dire décrire les stratégies d'entraide, de mobilité ou de reproduction sociale mises en œuvre au sein de la parenté ; ni donc rendre compte de la morphologie sociale et de son évolution. Ce constat nous conduit donc à proposer et justifier l'utilisation d'une nouvelle notion : celle d'entourage, qui comprend les ménages successifs auxquels a appartenu l'individu ainsi que les personnes clés du réseau familial.

## SUMMARY

To grasp the meaning of the domestic group and the family group, two concepts are available to us: the family and the household. Even if, in the post-war period, the notion of family-household identity has taken on its strongest meaning through the emergence of a single family model, the nuclear family, which has become synonymous with the household statistical unit, these two concepts appear unsuitable for the dynamic analysis of the domestic group to which the individual belongs throughout his life. In fact, these concepts cannot really define what takes place in terms of networks, that is, strategies of mutual aid, mobility or social reproduction at work within kinship groups, nor can they, consequently, explain social morphology or its evolution. This observation leads us, therefore, to propose and justify the use of a new notion: that of the family circle which includes successive households to which the individual has belonged as well as the key persons in the family network.

## RESUMEN

Para aprehender el grupo doméstico y el grupo familiar, se dispone de dos conceptos: el de familia y el de « ménage ». Aun cuando en el período de posguerra, la noción de identidad familia-« ménage » revistió su sentido más fuerte a través de la emergencia de un modelo familiar único: la familia nuclear, esta última ajustándose a la unidad estadística del « ménage », estos dos conceptos nos parecen inadecuados para el análisis dinámico del grupo doméstico al cual el individuo pertenece en el transcurso de su existencia. En efecto, estos conceptos no pueden delimitar realmente lo que sucede en relación a las redes, es decir describir las estrategias de ayuda mutua, de movilidad o de reproducción social puestas en práctica en el seno del grupo de parentesco; ni, en consecuencia, dar cuenta de la morfología social y de su evolución. Esta constatación nos conduce entonces a proponer y justificar la utilización de una nueva noción: la de entorno que comprende los « ménges » sucesivos a los cuales un individuo a pertenecido así como las personas claves de la red familiar.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUDIRAC, Pierre Alain (1985), « Les personnes âgées, de la vie de famille à l'isolement », *Économie et Statistiques*.
- BONGAARTS, J. (1983), « The Formal Demography of Families and Households : An Overview, *I.U.S.S.P. Newsletter*, n° 17, pp. 27-42.
- BONGAARTS, J., T.K. BURTCH ET K.W. WACHTER (dir.) (1986), *Family Demography : Methods and their Application*, Oxford, Oxford University Press.
- BONVALET, C. (1993), « Structures des ménages et cycle de vie : histoire familiale d'une génération de Parisiens », Document de travail, 27 p.
- BONVALET, C., D. MAISON, H. LE BRAS, ET CHARLES, L. (1993), « Proches et parents », *Population*, n° 1, pp. 83-110.
- BONVALET, C. (1994), « Famille-logement : identité statistique ou enjeu politique ? », Dossier d'habilitation, Université Lyon II, 256 p.
- BOURDIEU, Pierre (1993), « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100.
- BUISSON, Monique et Jean-Claude MERMET, (1988), « Pratiques sociales de l'habitat et dynamiques de la divortialité », *Transformations de la famille et habitat* (C. Bonvalet, P. Merlin, dir.), Paris, INED, DREIF, IDEF, *Travaux et Documents*, Cahier n° 120.
- BURTCH, T.K. (1979), « Household and Family Demography : A Bibliographic Essay », *Population Index*, vol. 45, n° 2, pp. 173-195.
- CAPLOWX, T., H. BART, ET B. CHADWICK, (1982), *Middletown Families. Fifty Years of Change and Continuity*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CORNU, G. (1984), *Droit civil : la famille*, Éditions Montchrestien.
- COURGEAU, D. (1972), « Les réseaux de relations entre personnes. Étude d'un milieu rural », *Population*, n° 4-5, pp. 641-683.
- COURGEAU, D. (1975), « Les réseaux de relations entre personnes. Études dans un milieu urbain », *Population*, n° 2, pp. 271-283.
- COURGEAU, D. (1993), « Event History Analysis of Household Formation and Dissolution », *Household Demography and Household Formation and Dissolution*, à paraître.

- COURGEAU, D. et E. LELIÈVRE (1989), *Manuel d'analyse démographique des Biographies*, PUF, coll. de l'INED, 268 p.
- COURGEAU, D. E. et LELIÈVRE (1993), « Vers une analyse biographique des ménages », communication au Congrès général de démographie, UIESP, Montréal.
- CONSEIL DE L'EUROPE (1990), *La Structure des ménages en Europe, Études démographiques*, n° 22, Strasbourg.
- DESROSIÈRES, Alain (1993), *La Politique des grands nombres, histoire de la raison statistique*, Paris, Éditions La Découverte.
- DUNCAN G. ET J. MORGAN (DIR.) (1983), *Five Thousand American Families : Patterns of Economic Progress*, Institute for Social Research, University of Michigan, Ann Arbor.
- DURR, J.-M. (1991), *Nuptialité et structures des ménages*, INED/PUF, *Congrès et Colloques* n° 7.
- FLANDRIN, J.-L., (1976), *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Éditions Hachette, collection « Le temps et les hommes ».
- GOKALP, C. (1978), « Le réseau familial », *Population*, n° 6, pp. 077-1094.
- HENRY, L. (1972), *Démographie, analyse et modèles*, Paris, Larousse, rééd. INED, Paris, 1984 p.
- KEILMAN, N., A. KUIJSTEN ET A. VOSSSEN, (dir.), (1988), *Modelling Household Formation and Dissolution*, Oxford, Oxford University Press.
- KUIJSTEN, A. ET A. VOSSSEN, (1988), « Introduction », in N. Keilman, A. Kuijsten et A. Vossen (dir.) *Modelling Household Formation and Dissolution*, Oxford, Oxford University Press.
- LASLETT, P. (1972a), *Household and Family in Past Time : Comparative Studies in the Size and Structure of the Domestic Group over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and Colonial North America, with Further Materials from Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LASLETT, P. (1972b), « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales Economie, Société, Civilisations*, n° 4-5, juillet-octobre.
- LASLETT, P. ET R. WALL, (dir.), (1972), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LE BRAS, H. (1979), *L'Enfant et la famille dans les pays de l'OCDE : analyse démographique*, OCDE, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.
- LE BRAS, H. (1991), « La démographie historique », in *La Famille, l'état des savoirs*, sous la direction de F. de Singly, Paris, La Découverte.
- LE BRAS, H. (1986), *Les Trois France*, Paris, Édition Odile Jacob, 267 p.
- LELIÈVRE, E. et C. BONVALET, (1995), « A Compared Cohort History of Residential Mobility, Social Change and Home-Ownership in Paris and the Rest of France », à paraître dans *Urban Studies*, fév.
- LE PLAY, F. (1989), *La Méthode sociale*, abrégé des *Ouvriers européens*, 1879, présentation d'A. Savoye, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- LE PLAY, F. (1991), *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, tome I : *La Religion, la propriété, la famille*, Tours, Maison Alfred Mame (huitième édition).
- LÉRIDON, H. et C. VILLENEUVE-GOKALP, (1988), « Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes », *Population*, n° 2, pp. 331-374.
- PARSONS, T., ET R. F. BALES, (1955), *Family, Socialization and Family Patterns*, Glencoe, The Free Press.
- PRIOUX, F. (1990), *La Famille dans les pays développés : permanence et changements*, F. Prioux (dir.), *Congrès et Colloques*, INED
- Recensement de la population de 1990, Ménages — Familles*, résultats du sondage au quart.
- RYDER, N.-B., (1985), « Recent Developments in the Formal Demography of the Family », *International Population Conference*, Florence, (1985), vol. 3, IUSSP, Liège, pp. 207-220.
- SABOULIN, M. de (1984), « The Family Structure and Households in France », réunion franco-allemande, Trèves.
- SABOULIN M. de (1986), « Households and Family Characteristics in the Population Census of France », Conférence of European Statistics (ONU), Working Paper, Genève.
- SEGALIN, Martine (1993), *Sociologie de la famille*, Paris, Colin.
- SENNET, R. (1980), *La Famille contre la ville. Les Classes moyennes à Chicago à l'ère industrielle*, Paris, Encres.
- SINGLY François, de (1993), « Comment définir la famille contemporaine », *Solidarité Santé*, Études statistiques du Ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, n° 4.
- STRAUSS-KAHN, Dominique (1977), *Économie de la famille et accumulation patrimoniale*, Paris, Éditions Cujas.
- THÉRY, I. (1991), « Trouver le mot juste. Langage et parenté dans les recompositions familiales après divorce », in M. Segalen (dir.), *Jeux de famille*, Paris, Presses du CNRS.
- VILLAC, M. (1991), « Les structures familiales se transforment profondément », *Économie et Statistiques*, n° 152.
- M. YOUNG ET P. WILLMOTT (1957), *Family and Kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan Paul.